



**Municipalité Régionale
de Comté du Granit**

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA RURALITÉ POUR AGIR ENSEMBLE

Lac-Mégantic, le 9 septembre 2014 – C’est en 2001 que la toute première Politique nationale de la ruralité était adoptée, reconnaissant ainsi la richesse du monde rural et sa contribution fondamentale à la vitalité du Québec. Près de 15 ans plus tard, en décembre 2013, la 3^e édition de cette politique était signée, attestant une fois de plus l’importance de maintenir le dynamisme de nos communautés.

Avec sa nouvelle mouture, la politique souhaite mettre en valeur la capacité des milieux ruraux à travailler ensemble sur une base intersectorielle et invite les différents secteurs d’intervention à se doter d’une vision commune de développement afin de maximiser les effets positifs pour le milieu.

La Politique nationale de la ruralité, c’est entre autres, le Pacte rural, ce fonds d’investissement auquel divers organismes et municipalités ont recours pour développer notre territoire et répondre aux besoins des citoyens d’ici et aux touristes.

Au cours des 7 dernières années, divers projets ont vu le jour sur le territoire de la MRC du Granit. Le Pacte rural a contribué à plus d’une centaine de projets dont une soixantaine dits locaux (touchant la municipalité dans laquelle il est réalisé) et une cinquantaine de régionaux. Les loisirs et sports étaient à l’avant-plan, suivis des services de proximité et de l’animation de milieu. Les besoins des familles, la mise en valeur du territoire au niveau touristique et les services sociaux et communautaires font aussi partie des priorités que les élus du territoire du Granit ont décidé de soutenir.

Voici quelques chiffres qui permettent de voir l’implication du milieu dans le développement de nos communautés :

Coût total des projets : 16 687 498 \$

Participation du Pacte rural : 2 080 978 \$

Investissement des municipalités dans les projets : 1 000 017 \$

Promoteurs : 2 437 416 \$

(Source MAMOT)

Les agentes de développement rural mises au service des communautés de notre région jouent un rôle primordial par le soutien qu'elles offrent aux municipalités, comités de développement et promoteurs tant par l'accompagnement aux exercices de vision et de planification que dans la mise en œuvre de projets.

Au cours des prochains mois, la MRC du Granit entreprendra une démarche de planification avec ses différents partenaires afin d'élaborer une vision commune pour le développement du territoire.

Pour l'année 2014-2015, la MRC du Granit s'est vu octroyer, via le Pacte rural, la somme de 327 389 \$. Compte tenu de la situation actuellement vécue dans la MRC et qui a ralenti le processus de renouvellement de la planification stratégique, il a été convenu de maintenir les principaux enjeux identifiés dans la planification stratégique 2008-2013 comme secteurs d'intervention privilégiés.

Après un exercice rigoureux permettant à la MRC de définir les orientations qu'elle souhaite se donner pour la prochaine année quant à son mode de gestion du Pacte rural, que le comité consultatif en développement ait élaboré son plan d'action 2014-2015 et ait retravaillé les différents outils du Pacte rural, nous sommes fiers d'annoncer le prochain appel de projets qui aura lieu le 30 septembre prochain. Comme l'année 2014-2015 est transitoire, cet appel sera réservé aux projets locaux afin d'attendre les résultats de la démarche de vision territoriale pour ouvrir la porte aux projets régionaux. Des nouveaux formulaires de demandes plus conviviaux pour les projets et études ont été développés. Nous vous invitons à consulter tous ces outils sur notre [site Internet](#).

Voici la répartition de l'enveloppe globale (2014-2019) :

- 60 % de l'enveloppe pour un montant de base pour les enveloppes locales;
- 10 % de majoration de l'enveloppe locale selon la population (selon le décret 2014);
- 30 % pour l'enveloppe régionale.

Voici le détail des montants octroyés par municipalité :

MUNICIPALITÉS	Population	Montant de base	Montant suppl.	TOTAL
Audet	757	45 000,00 \$	5 057,46 \$	50 057,46 \$
Courcelles	963	45 000,00 \$	6 433,73 \$	51 433,73 \$
Frontenac	1 665	45 000,00 \$	11 123,73 \$	56 123,73 \$
Lac-Drolet	1 062	45 000,00 \$	7 095,14 \$	52 095,14 \$
Lac-Mégantic	6036	45 000,00 \$	40 326,03 \$	85 326,03 \$
Lambton	1 599	45 000,00 \$	10 682,79 \$	55 682,79 \$
Marston	684	45 000,00 \$	4 569,75 \$	49 569,75 \$
Milan	265	45 000,00 \$	1 770,44 \$	46 770,44 \$
Nantes	1 403	45 000,00 \$	9 373,33 \$	54 373,33 \$
Notre-Dame-des-Bois	889	45 000,00 \$	5 939,34 \$	50 939,34 \$

Piopolis	360	45 000,00 \$	2 405,13 \$	47 405,13 \$
St-Augustin-de-Woburn	690	45 000,00 \$	4 609,83 \$	49 609,83 \$
Ste-Cécile-de-Whitton	895	45 000,00 \$	5 979,42 \$	50 979,42 \$
St-Ludger	1 246	45 000,00 \$	8 324,43 \$	53 324,43 \$
St-Robert-Bellarmin	676	45 000,00 \$	4 516,30 \$	49 516,30 \$
St-Romain	731	45 000,00 \$	4 883,75 \$	49 883,75 \$
St-Sébastien	703	45 000,00 \$	4 696,69 \$	49 696,69 \$
Stornoway	566	45 000,00 \$	3 781,40 \$	48 781,40 \$
Stratford	1 073	45 000,00 \$	7 168,63 \$	52 168,63 \$
Val-Racine	189	45 000,00 \$	1 262,69 \$	46 262,69 \$
Total	22 452	900 000,00 \$	150 000,00 \$	1 050 000,00 \$

Montant de l'enveloppe régionale	450 000,00 \$
Montant de l'enveloppe régionale ANNUELLE	90 000,00 \$

«*Nous souhaitons vivement que cette 3^e édition des Pactes ruraux permette à notre MRC de se distinguer et de se propulser dans l'avenir grâce à la mise en œuvre de projets innovateurs et émanant d'une très grande collaboration entre les différents partenaires de notre région.*», expose Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit.

-30-

Pour information :

Serge Bilodeau, Directeur général et Secrétaire-trésorier

MRC du Granit 819-583-0181 poste 103

sbilodeau@mrcgranit.qc.ca